



14ème législature

Question N° : 85155	De M. Jean-Jacques Candelier (Gauche démocrate et républicaine - Nord)	Question écrite
Ministère interrogé > Affaires sociales, santé et droits des femmes		Ministère attributaire > Solidarités et santé
Rubrique >retraités : régimes autonomes et spéciaux	Tête d'analyse >travailleurs de la mine : revendications	Analyse > perspectives.
Question publiée au JO le : 14/07/2015 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur les revendications des mineurs retraités. Parmi les revendications syndicales du 1er mai, une organisation réclame « le respect de la gratuité des soins médicaux, pharmaceutiques et hospitaliers, la préservation du réseau d'établissements de prévention et de soins et des emplois afférents : dispensaires, centres de santé, centres hospitaliers... ». Il lui demande si elle compte répondre à cette revendication.